

# Face au feu, les bons réflexes *Gérer*

## A pied :

s'éloigner sans tarder, dos au vent, et rejoindre une voie de circulation.

## En voiture :

rebrousser chemin vitres fermées et rejoindre une zone dégagée de toute végétation.

## Dans sa maison :

ne surtout pas fuir, elle est votre meilleure protection.



Ouvrir le portail pour faciliter l'accès des pompiers  
Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur  
Se calfeutrer à l'intérieur

## Sites utiles

**Nouvelle appli**  
**Risque feux de forêt**  
**L'accès aux massifs réglementé!**

**Cliquez** chaque jour pour consulter la carte d'accès aux 9 massifs forestiers.

Cette carte est mise à jour avant 19h, pour la journée du lendemain. Elle renseigne également sur la réglementation des travaux.

Prévention des risques majeurs :  
[www.gouvernement.fr/risques](http://www.gouvernement.fr/risques)

Géorisques  
[www.georisques.gouv.fr/](http://www.georisques.gouv.fr/)

Ministère de la Transition Écologique :  
[www.ecologie.gouv.fr/](http://www.ecologie.gouv.fr/)

Site d'information sur la géologie, l'eau et l'environnement :  
<http://infoterre.brgm.fr/>

Conception : SPP-DDTM83-juin 2021

# PLUIE-INONDATION

## LES 8 BONNS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses

- JE M'INFORME** (Radio icon)
- JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS** (Car in garage icon)
- JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES** (Phone icon with 'MAMIE')
- JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU** (Warning sign icon)
- JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE** (Staircase icon)
- JE NE SORS PAS** (House icon)
- JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED** (Car and pedestrian icon)
- JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE** (School icon)

**RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS**

*Prévenir*

**Je note les numéros utiles**

- Ma mairie
- 112 ou 18 Pompiers
- 15 SAMU
- 17 Gendarmerie, Police

**JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE**

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

**RHYTHME**



## Dossier Départemental sur les RISQUES MAJEURS dans le VAR



À télécharger sur le portail de :  
**L'État dans le Var**

[www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)



# Le droit à l'information

Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont exposés et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Ce droit s'applique aussi bien aux risques naturels qu'aux risques technologiques.

*Informer*

## Mieux connaître les aléas

Le DDRM présente :

- Les risques naturels et technologiques majeurs ;
  - les risques sanitaires (épidémie...) ;
  - les événements climatiques potentiels (neige, canicule, vent violent...);
- susceptibles de se produire dans le Var.



## Les communes soumises aux risques

Le DDRM établi par le préfet, est destiné :

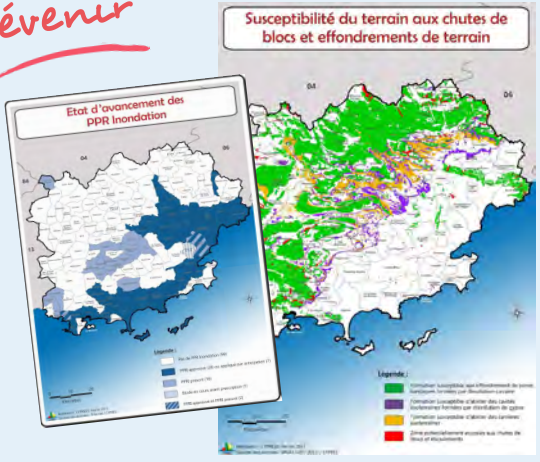
aux acteurs départementaux des risques majeurs : élus, administrations, associations mais aussi aux citoyens.

Commune	Inondation		Séisme		Mvt		Feu	
	Présence	PPR	Zonage	PPR	Présence / PPR	Données SIG BRGM	Présence de marsi funéraires boisés	
Les Adrets-de-l'Estérel - 83001	oel		3	oel	oel	oel	oel	
Algaunes - 83002	oel		3	oel	oel	oel	oel	
Ampus - 83003	oel		2	oel	oel	oel	oel	
Les Arcs - 83004	oel	A 11/04/2014	2	oel	oel	oel	oel	
Artignosc-sur-Verdon - 83005	oel		3	oel	oel	oel	oel	
Artignosc - 83006	oel		2	oel	oel	oel	oel	
Aups - 83007	oel		3	oel	oel	oel	oel	
Bagnols-en-Forêt - 83008	oel		3	oel	oel	oel	oel	
Bandol - 83009	oel	P 11/02/1999	2	oel	oel	oel	oel	

## Anticiper les conséquences

**prévisibles** pour les personnes, les biens et l'environnement, à partir d'études existantes et de connaissances locales.

*Prévenir*



Le DDRM regroupe l'ensemble des connaissances sur les risques majeurs. Son but est d'informer sur l'existence d'un risque et sur les mesures à prendre pour s'en protéger.

## L'information préventive

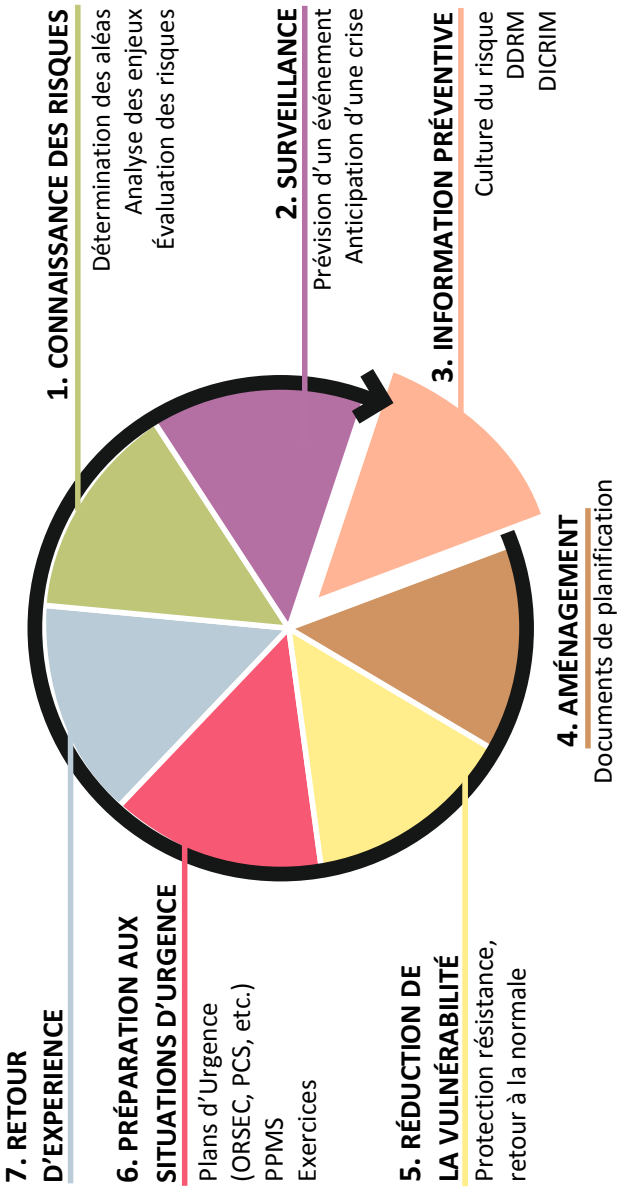


*Réduire*

3 OBJECTIFS :

- Faire partager une culture du risque.
- Responsabiliser chaque citoyen.
- Réduire notre vulnérabilité.

## Le cycle vertueux (amélioration continue) de la prévention des risques (7 piliers)



- 1. CONNAISSANCE DES RISQUES**  
Détermination des aléas  
Analyse des enjeux  
Évaluation des risques
- 2. SURVEILLANCE**  
Prévision d'un événement  
Anticipation d'une crise
- 3. INFORMATION PRÉVENTIVE**  
Culture du risque  
DDRM  
DICRIM
- 4. AMÉNAGEMENT**  
Documents de planification
- 5. RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ**  
Protection résistance, retour à la normale
- 6. PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE**  
Plans d'urgence (ORSEC, PCS, etc.)  
PPMS  
Exercices
- 7. RETOUR D'EXPERIENCE**